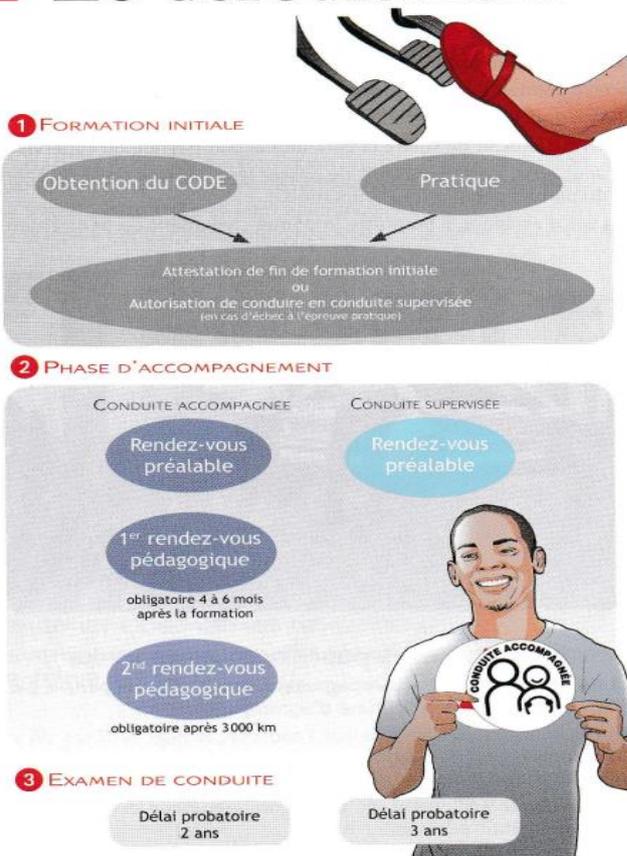


## Passez votre permis de conduire grâce à l'Apprentissage Anticipé de la Conduite ( AAC ) ou supervisée



L'Apprentissage Anticipé de la Conduite vous permet de passer votre permis de conduire avec facilité, afin d'acquérir un savoir-faire mais aussi un savoir-être nécessaire à une bonne anticipation de la route. **dès 15 ans vous pouvez vous inscrire et bénéficier de cette formation en 3 phases :**

### Le déroulement



#### > Particularités

Conduite accompagnée  
- 1 an minimum  
- au moins 3000 km



#### La formation Initiale :

-20h de cours de conduite minimum

-Obtention de l'examen théorique du code de la route dès 15 ans

-Délivrance de l'attestation de fin de formation initiale après un **rdv préalable à la conduite accompagnée** en présence d'un ou deux accompagnateurs pour débiter la phase de conduite accompagnée.

#### La conduite accompagnée :

La phase de conduite accompagnée se déroule sur un minimum d'un an et au moins 3 000 km. Vous conduirez avec un accompagnateur (**détenteur de son permis depuis plus de 5 ans sans interruption**). Pendant cette période, **2 rendez-vous pédagogiques** seront organisés par auto-école, l'un, 6 mois après la FFI (fin de formation initiale) et le second 2 mois avant la date d'examen.

#### Le déroulement du permis :

Cette épreuve viendra au terme d'une formation approfondie ; vous aurez bénéficié d'une authentique expérience de la conduite ; vous aurez acquis un niveau suffisant de maîtrise. c'est à partir de l'âge de 17 ans et demi, et après un an au moins de conduite accompagnée, que vous pourrez passer l'examen de conduite selon les règles en vigueur. **Choisir l'AAC**, c'est avoir 3 chances sur 4 d'obtenir le permis de conduire du premier coup et de bénéficier d'une assurance automobile à moindre coût.

#### La Conduite Supervisée :

La conduite supervisée s'adresse aux candidats de plus de 18 ans inscrits dans une école de conduite. Ils peuvent ainsi compléter leur formation initiale par une phase de conduite accompagnée. *Quels en sont les avantages ?*

-Vous allez acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant avant l'examen pratique !

- Comparé à la filière traditionnelle, le coût total de la formation est souvent moins élevé.

- Si vous avez échoué une première fois à l'épreuve pratique, vous allez continuer à consolider vos acquis à moindre coût.

- Les contraintes sont plus souples que pour la conduite accompagnée, puisqu'il n'y a pas de kilométrage minimum à faire.